L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 10 NOVEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

ENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par B. Onorato, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, cinq actions de l'Hibernia Insurance Company.

Par N. Vinet, constable, au coin des rues Hancock et Dauphine, deux charrettes pour boucher

Après la défaite, les commentaires.

Tous les journaux des Etats-Unis s'appliquent à rechercher les causes qui ont fait échouer le parti démocrate dans la dernière élection présidentielle et tous, comme on le pense bien, ne sont pas du même avis à ce sujet. Les uns disent que la campagne a été mal conduite par le comité national qui n'aurait pas dépensé d'une manière habile les fonds du parti. Les autres disent que ces fonds manquaient puisque le résultat n'a pas répondu à son attente. On prétend aussi que le candidat ne pouvait être adopté par les hommes qui, bien qu'étant disposés à essayer de la politique fédérale audiste, ne voulaient pas néanmoins élever sur le pavois un officier subordonné au général Grant pendant la guerre, au moment où l'on repoussait la troisième candidature de ce dernier à la présidence. On a trouvé qu'il y aurait en cela un manque énorme de convenance et pour cette unique raison, assure-t-on, des milliers de voix qui auraient été données au candidat démocrate s'il eut été autre que le général Hancock, ont été données à Garfield et lui ont fait son appoint dans trois Etats qui, sans cela, eussent été pour son concurrent. Ces trois Etats sont ceux de New-York, du Maine et du Connecticut.

Nous ajouterons à ces trois Etats l'Indiana qui subitement a fait volte face quand, après le vote de 1876, on croyait que cet Etat était revenu pour toujours à la démocratie. Il s'est passé certainement dans ces deux Etats, New York et l'Indiana, quelque chose d'extraordinaire et, quant à nous, nous dirons franchement que les fraudes supposées n'expliquent pas ce changement d'une manière suffisante ; nous ne les admettons que dans une mesure disproportionnée avec la grandeur du résultat. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu plus de fraudes qu'en 1876, ce qui n'empêcha pas Tilden d'emporter, haut la main, New York et l'Indiana.

On rejette maintenant sur Kelly la perte de l'Etat de New York, après même le retour de sa faction sous la bannière démocratique, retour annoncé théâtralement par lui à la convention de Cincinnati lors de la nomination de Hancock et réitéré par lui encore en toute occasion pendant la campagne. Kelly a été la cause, bien malheureuse, à coup sûr, de la retraite de M. Tilden, mais il ne peut être tenu pour responsable de l'échec de Hancock. Au fond, il est toujours coupable, car notre conviction à nous est que, sans la scission de Tammany qui fit échouer la candidature du gouverneur Robinson, Tilden, choisi comme candidat par la convention démocratique, eut été une seconde fois, et indubitablement, élu à la présidence des Etats-Unis.

Nous avons déjà parlé de la connance immense que Tilden inspirait à tous les cercles financiers et industriels, non seulement de New York, mais encore de toutes les grandes villes des Etats-Unis. Les capitalistes républicains avaient fini eu lui tout comme les capitalistes démocrates, et même les fabricants et manufacturiers ne le redoutaient pas pour le tarif car il s'était expliqué à cet égard d une manière assez habile pour ne donner ombrage à aucun intérêt.

Le général Hancock avait bien, il est vrai, pris le soin, de rassurer les manufacturiers au sujet du tarif ; il était même allé plus loin que Tilden en répudiant presque formellement les doctrines fondamentales du parti démocrate, doctrines qui ne datent pas d'un jour cependant. Mais on ne croyait pas apparemment aux assurances d'un soldat inexpérimenté devenu subitement candidat, et les industriels républicains n'en ont pas tenu compte. Sur un autre point encore plus délicat que celui-ci, concernant les réclamations possibles du Sud comme indemnité de guerre, Hancock n'avait pas hésité à les condamner d'avance et cela en termes qui n'avaient rien de flatteur pour la défunte confédération, terme dont ni Grant ni Garfield n'auraient osé se servir eux mêmes.

Eh bien, aucune de ces professions de foi n'a valu un seul vote à Hancock. On s'est prononcé contre lui tout comme s'il eut relevé le drapeau du célèbre Calhoun de la Caroline du Sud et on ne lui a au aucun gré de ses efforts et de ses complaisances. Avec des formules beaucoup moins précises, beaucoup moins accentuées, avec des doctrines beaucoup moins relâchées, Tilden avait conquis la confiance de tout le monde, parce que tout le monde comprenait qu'avec un tel homme tous les intérêts seraient ménagés de manière à les faire concourir à la réforme sans ruine et même sans dérangement pour personne. En abandonnant une candidature déjà victorieuse, le parti démocrate a commis une faute énorme, irréparable, car nous ne voyons dans le parti aucun homme qui puisse remplacer Tilden ou continuer son œuvre.

C'est en vain qu'on invoque ici la brouille de Kelly avec le président élu en 1876. L'excuse est mauvaise. Elle n'est pas recevable. Il y a toujours moyen de se débarrasser de gens comme Kelly. Ce n'était pas à Tilden à le faire, c'était aux hommes influents du parti. Que demandait Kelly après tout ? Il demandait des positions pour ses partisans dans l'officialité municipale de New-York. Eh bien, il fallait les lui promettre. Tous les marchés qu'on eut faits avec Kelly eussent été justifiés par la raison d'Etat, car la question de la présidence était une véritable question d'Etat et la plus grave de toutes. Rien n'eut dû couter pour en assurer la solution dans un sens démocratique. Il en coutera bien plus pour avoir résolu la question dans un sens républicain. La perte de la présidence qu'on aurait pu avoir, a entraîné la perte de la majorité démocratique à la chambre des représentants au Congrès et la perte de cette même majorité dans les législatures d'Etats, ce qui détruira avec le temps la majorité démocratique au sénat des Etats-Unis.... et le Sud sera de nouveau réduit à l'infériorité et même à la domination parlementaire telle que les Républicains avaient l'habitude de l'exercer sous les deux présidences de Grant.

Une perspective semblable n'est pas flatteuse et, selon nous, il fallait faire tous les sacrifices possibles pour y échapper. Subjugués encore une fois non par les armes mais par le scrutin qui légitime la victoire, nous sommes privés de la consolation de pouvoir dire qu'on nous fait violence et que le peuple indépendant et libre serait pour nous, s'il nous connaissait mieux et qu'il ne fut pas abusé par les calomnies [illegible] à notre préjudice. Nous avons, en outre, sur le cœur le poids de l'ingratitude commise envers un homme qui, le premier dans notre œuvre de restauration, nous avait conduits à la victoire. En conséquence, nous avons même perdu le droit de nous plaindre, car si les républicains ont gagné la partie c'est bien uniquement notre faute.

Récolte de Coton.

Les rapports du mois d'octobre, tels qu'ils nous sont adressés par M. H. G. Hester, de la Bourse au coton, ne sont pas bien encourageants. De 93 réponses venant de 31 paroisses de la Louisiane, il résulte que le temps n'a pas cessé d'être mauvais depuis le 27 octobre. Les pluies ont été générales. Il y a eu de légères gelées du 16 au 20, causant peu de dommage. On a ramassé près de 60 0|0 de la récolte, et si la pluie cesse, le ramassage sera fini vers le 12 décembre. Le rendement est estimé devoir être de 28 pour 0|0 au-dessous du rendement de l'année dernière, excepté dans la paroisse d'Est Baton Rouge et dans les deux paroisses Féliciana.

Des réponses à peu près semblables ont été reçues du Mississippi. Les pluies y ont commencé à la même époque. Il y a eu aussi de légères gelées, et 60 0|0 de la récolte ont été ramassés. Comparée à celle de l'année dernière, elle donnera un déficit de 29 0|0.

Les nouvelles de l'Arkansas ne sont pas tout à fait aussi tristes. Les pluies ont commencé dans les derniers jours d'octobre et règnent encore. Il y a eu plusieurs gelées, mais qui n'ont pas fait de mal. Le ramassage est fait à moitié et ne finira que vers le 20 décembre. Le déficit de la récolte comparée à celle de l'année dernière n'excèdera pas 25 0|0.

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier soir la visite de M. U. A. Guilbeau, shérif de la paroisse St-Martin, qui était accompagné de M. L. T. Fournet, un de nos bons patriotes de l'Ouest, mais résidant d'ordinaire à la Nlle-Orléans. Ces messieurs nous ont donné de bonnes nouvelles des récoltes dans les paroisses de St-Martin et d'Ibérie. On y a ramassé déjà presque tout le coton et l'on y pousse avec activité la moisson des cannes qui sont réellement magnifiques. On en voit beaucoup qui ont de 25 à 27 nœuds, et l'on compte sur deux boucans de sucre l'arpent.

M. Guilbeau nous a rapporté que l'affaire Detiège serait appelée vendredi ou samedi. L'impression à peu près générale est que le juri ne pourra pas s'accorder pour une condamnation.

Athénée Louisianais.—La troisième livraison du tome 5 des comptes rendus de "l'Athénée Louisianais" contient divers articles d'un haut intérêt et dont voici le sommaire :

Séance du 11 août.
La langue française en Louisiane..... Dr Alfred Mercier.
Séance particulière du 13 octobre.
De l'interjection Ah ! Ha ! Dr Charles Farpin.
Séance publique du 31 octobre
Etude sur Racine. Mlle Leona Queyrouze.
Notre poème. V. R.
Le Portugal. Oswald Crawford
Miscellanées.

L'aviso français le *Château-renaud*, commandant Desnouy, a quitté le port de New-York, le 5 du courant, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans où il attendra l'arrivée de M. Boissy d'Anglas, ministre de France au Mexique.

M. Boissy d'Anglais, qui est parti de Paris le 30 octobre, sera à la Nouvelle-Orléans vers le 15, et prendra passage à bord du *Château-Renaud* qui le conduira à Vera-Cruz; de là il se rendra directement à Mexico.

Le commandant O. Desnouy, dans une lettre qu'il adresse de New-York à M. Navone, gérant du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, lui annonce son arrivée prochaine et ajoute : " C'est avec bien du plaisir que nous reverrons cette ville où, au mois de janvier dernier, nous avons reçu un si amical accueil. Malheureusement, nous n'y resterons que quelques jours, le temps à peine de serrer la main à nos amis."

THÉATRE ST-CHARLES.—Mme Alice Oates fait en ce moment la gloire et les délices du Vieux Drury. Elle a chanté hier soir plusieurs morceaux de musique d'une manière ravissante, ce qui lui a valu de bruyantes applaudissements. Mme Oates aussi, comme M. Keene à l'Académie de Musique, fera bravement et glorieusement la semaine.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Grande matinée aujourd'hui avec Richard III et Keene pour l'interprêter. C'est un beau spectacle qui occupe admirablement l'affiche et qui attire toujours la foule au théâtre. Richard sera représenté également ce soir.

GRAND OPERA HOUSE.—Il y avait encore beaucoup de monde hier soir, à la représentation de L'Assommoir. Décidément la pièce plaît au public, et cela n'a véritablement rien de surprenant, car les artistes l'interprètent parfaitement bien.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de Mlle Rose Eytinge et de M. Cyril Searle, il suffit maintenant d'ajouter qu'ils ont comme de coutume, remarquablement bien rendu les rôles de Gervaise et de Coupeau et que par instants ils ont électrisé le public. Nous devons féliciter Mlle Nellie Jones sur le succès qu'elle a obtenu comme Virginie, c'est une actrice consciencieuse et de talent et qui sait tout de suite bienvenir du public quoique son rôle soit très ingrat. Elle a parfaitement rendu la scène de la blanchisserie et la bataille entre Gervaise et elle a tellement excité le public, que de suite les applaudissements sont partis de tous les cotés de la salle. Nous ne devons pas non plus oublier la Petite Olivia qui a fort bien récité son bout de rôle.

Demain en matinée on redonnera L'Assommoir, fait sur lequel nous tenons à fixer l'attention des dames qui se seraient peut être promises d'aller au théâtre samedi.

On ne donnera L'Assommoir qu'une seule fois en matinée et cela aujourd'hui mercredi. A la matinée de samedi, Mlle Eytinge remplira son célèbre rôle de Armand Chandoce, dans le drame de Sardou, " La tentation, mieux connu du public sous le nom de " Led Astray."

Dr J. Touatre.—Les nombreux amis et clients du Dr J. Touatre seront heureux d'apprendre son retour à la Nlle-Orléans après une absence de quelques mois. Il a immédiatement repris l'exercice de sa profession. On peut le voir et le consulter tous les jours, de midi à trois heures, à son domicile, 163 rue des Ursulines.

Jardin Wenger.—A l'établissement de ce genre connu sous le nom qui précède, un orchestre de danses berlinoises donne un grand concert jour et les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Une visite d'Adelina Patti au Figaro.—Nous avons eu, hier, la visite d'Adelina Patti qui ne connaissait point l'intérieur de notre hôtel et l'importance de nos aménagements intérieurs. La diva, qui a gardé de ses origines américaines une grande curiosité de tout ce qui touche à la mécanique, a promis de venir, à son retour de Berlin, assister une nuit, au tirage presque instantané de nos 80,000 exemplaires.

En attendant, elle s'est beaucoup amusée à voir, par les portes entre-baillées, les rédacteurs du *Figaro*, en train d'expédier leur besogne quotidienne. Ajoutons qu'elle a retrouvé, dans la plupart d'entre eux des connaissances auxquelles elle a serré les mains.

Après avoir jeté un coup d'œil aux ateliers de composition, aux salles d'abonnement, etc. l'éminente cantatrice s'est retirée en nous disant :

—J'ai visité toutes les capitales de l'Europe, jamais je n'ai vu un journal aussi grandement et aussi artistiquement installé. (*Figaro.*)

OPERA FRANÇAIS.

Mme Emilie Ambre a débuté hier soir, dans Violetta. La représentation a été superbe, chaude, resplendissante, retentissante d'applaudissements, de bravos et de rappels. Les personnes que le temps menaçant a empêchées d'y assister, le regretteront, car elles ont manqué l'occasion de voir, à sa première apparition sur notre scène lyrique, une femme charmante, et d'entendre les premiers sons d'une voix ravissante. Mais ce qui est différé, comme on dit, n'est pas perdu ; Mme Ambre chantera encore Violetta, et quiconque à la Nouvelle-Orléans aime cette adorable musique italienne, ira l'entendre interpréter par une chanteuse qui met toute son âme dans les sentiments qu'elle exprime.

Mme Ambre a tenu son auditoire sous le charme de sa voix, jusqu'à la dernière note qui sort des lèvres de Violetta mourante. Après la chute du rideau, personne n'a voulu quitter le théâtre sans la saluer d'un adieu sympathique ; rappelée d'un accord unanime, elle est venue saluer ses admirateurs au milieu d'une salve de bravos. Quelle jouissee de son triomphe, il a été bien mérité.

M. Pellin, dans le personnage de Rodolphe, et M. Mauge, dans celui de Georges, se sont brillamment tenus à la hauteur de leur rôles. Ils ont eu, eux aussi, leur part d'applaudissements, part largement accordée.

Le ballet des *Matadores* que l'on pourrait appeler aussi la *Danse à l'Eventail*, a fait une agréable diversion au pathétique de Verdi. C'est une chose originale et gracieuse qu'il faut voir.

Bref, chacun en sortant du théâtre disait à son voisin : "Soirée délicieuse, n'est-ce pas?" Oui, délicieuse ; et quand elle recommencera, si vous nous en croyez, allez-y.

A. M.

Nouvelles Télégraphiques.

Expulsion universelle.

Paris, 5 novembre.—De nombreux télégrammes reçus des départements il résulte que l'application des décrets est universelle et sera probablement terminée samedi.

L'exécution des décrets à Paris.

Paris 5 novembre.—Les décrets ont été exécutés ici aujourd'hui sôhfre les dominicaine, les franciscaines et autres communautés religieuses non autorisées. Il y a eu de la résistance passive et des protestations. Quelques personnes sympathisant avec les religieux expulsés ont été arrêtées pour avoir insulté la police.

L'expulsion des dominicains.

Vers sept heures du matin les dominicains du faubourg St-Honoré ont été expulsés après une longue résistance. Plusieurs milliers de personnes s'étaient réunies dans les rues voisines pour assister à l'expulsion. En portant de leur couvent escortés comme d'habitude par une garde du corps composée de clericaux et de royalistes, les Pères ont été salués par des acclamations plus bruyantes que courtoises par la foule composée en grande partie d'ouvriers. Par contre, plusieurs femmes se sont prosternées sur le passage des Pères pour implorer leur bénédiction.

Les décrets et la magistrature.

Paris, 5 novembre.—En présence de la continuation en province des mesures d'expulsion contre les congrégations non autorisées, plusieurs magistrats ont envoyé leurs démissions. M. Buffet, le duc de Broglie et M. Depeyre ont prêté leur assistance aux dominicains expulsés de Paris.

Au tribunal des conflits.

Londres, 5 novembre.—On télégraphie de Paris au *Times* : "Après la décision du tribunal des conflits que le ministre de la justice a qualité pour présider ses séances, on peut regarder comme certain que ce tribunal décidera de référer les actions intentées par les jésuites au conseil d'Etat, corps entièrement républicain, plutôt qu'aux tribunaux ordinaires."

Paris, 5 novembre.—M. Bosviel, avocat des jésuites, a déclaré à l'audience du tribunal des conflits, que, par suite de l'expulsion, dans la journée d'aujourd'hui, des membres de onze congrégations, il croyait devoir abandonner toute idée de plaidoirie en présence des actes d'un gouvernement dont la devise est : "la Force c'est le Droit."

Après trois heures de délibération, le tribunal des conflits a confirmé les décrets obtenus par les préfets du Nord et de Vaucluse, dans le but de transférer des tribunaux de départementaux au conseil d'Etat les actions intentées contre eux par les jésuites pour se faire réintégrer dans leurs maisons. Le tribunal a en outre déclaré nulles et non avenues les citations déjà obtenues par les jésuites contre les préfets, ainsi que les jugements rendus par les présidents des tribunaux de Lille et d'Avignon.

Demande de lord Lyons à M. Constans.

Paris, 5 novembre.—Lord Lyons, ambassadeur de la Grande-Bretagne, a demandé au ministre Constans d'accorder l'autorisation aux passionnistes anglais de Paris et aux bénédictins anglais de Douai. M. Constans a fait droit à cette demande.

M. Gambetta et la Grèce.

Londres, 5 novembre.—Le correspondant du *Times* à Paris télégraphie ce qui suit :

"Aucune des puissances n'interviendra activement dans la question grecque.

"M. Gambetta lui-même déclare qu'il est impossible de faire revivre cette question en ce moment, mais qu'il compte la rouvrir lorsqu'il prendra le pouvoir, ce qui sera certainement après les élections prochaines, qui auront lieu sans doute au mois de mai ou de juin 1881."

Fin de la "Commune" et Félix Pyat en fuite.

Paris, 5 novembre—M. Félix Pyat annonce que son journal la *Commune* cessera de paraître parce que l'agent du cautionnement a été retiré. La cour d'appel a confirmé sa condamnation à deux ans de prison pour des articles publiés dans la *Commune* en faveur de Bérézowski qui tenta d'assassiner le czar à Paris en 1867. Le bruit court que M. Pyat a quitté Paris.

L'élection américaine et la presse parisienne.

Paris, 5 novembre.—Les journaux parisiens commentent la dernière élection présidentielle aux Etats-Unis. Le *Rappel* se réjouit de l'élection de Garfield. "Bien que Hancock, dit-il, soit un des hommes qui ont écrasé la rébellion, son élection aurait éventuellement ramené au pouvoir beaucoup de politiciens compromis et fait prédominer le Sud." Le *Gaulois* ne partage pas la croyance assez commune en France que Garfield est une nullité, et le regarde comme un moins Gambetta. Le *Figaro*, lui, avec son irréverence habituelle, appelle le nouveau président une non-valeur—une sorte de Grévy transatlantique.

Une anecdote peu connue sur J. J Smith qui vient de mourir à New York et qui était le roi des reportérs américains.

C'était lors des obsèques du général Barker. Le gouvernement avait voulu faire une niche à Smith et ne lui avait pas accordé de carte pour la cérémonie Smith trouva moyen de pénétrer par la cheminée dans la chambre mortuaire et de se faufiler parmi les assistants.

Le clergyman avait déposé son chapeau sur un meuble.

Dans ce chapeau se trouvait un rouleau de papier. Smith s'en empara et constata avec joie que c'était le discours que le ministre protestant devait lire sur la tombe.

Lorsque le clergyman voulut prononcer l'adieu funèbre, il chercha son rouleau, et, ne le trouvant pas, se vit forcé d'improviser une allocution.

Pendant ce temps, le journal parlait avec le discours authentique que lui avait envoyé son habile reporter.

—Un examinateur s'adresse à un jeune postulant au volontariat : — Monsieur, dites-moi, je vous prie, ce que c'est qu'une racine carrée ?

—Monsieur, je ne puis répondre à votre demande, car je suis ici pour être interrogé sur le commerce et non sur l'agriculture !

Louisiane.

(*L'Observateur* de St-Martinville.)

Vent et pluie toute la nuit, un ouragan bébé, presqu'une petite tempête. Il pleut encore. Le ciel est gris, lourd, et le bruit monotone de l'eau tombant des toits, porte sur les nerfs.

Aussi, chacun a l'air triste, ennuyé.

On entend de tous côtés, un concert de lamentations de ce genre :

Il pleut donc toujours;
Il a plu hier;
Il pleuvra demain;
Qu'il pleuve, je m'en moque.

Et les habitants?.... oh ! les habitants, eux, sont désolés. Leurs travaux vont cahin, caha, et il n'y a pas de quoi les faire rire.

P. S. Le temps est toujours gris et sombre, mais il fait froid maintenant, très froid. Hier, avec nos minces paletôts nous nous imaginions être en printemps; aujourd'hui, avec nos lourds surtouts, nous grelottons, et nous pourrions nous croire en Sibérie. Le vent du Nord qui siffle, souffle et nous coupe le visage, rendrait heureux le Cosaque le plus difficile. La glace nous menace, et nos récoltes.... mais n'anticipons point, un malheur est assez tôt arrivé sans encore en parler d'avance.

—Notre village s'est réveillé de sa léthargie, et grandit à vue d'œil, on bâtit, on répare, on relève, on badigeonne, et maçons, charpentiers et peintres sont en demande de tous côtés.

Cette activité nouvelle pour nous, ces peintures fraîches, cette coquetterie, oserai-je dire, de notre village qui semble s'être paré de ses habits de fête, tout cela nous réjouit et nous regaillardit.

Puis le commerce.... mais il va très bien le commerce. Nos magasins regorgent de marchandises, et les acheteurs ne font pas faute. N'est-ce pas là une preuve de prospérité.

Ce premier numéro de l'*Observateur* contient une profession de foi politique, écrite d'un bon style et dans d'excellents principes. Nous y avons remarqué plusieurs matières intéressantes très judicieusement traitées, ce qui nous fait augurer très favorablement de l'avenir de notre confrère.

Chronique politique.

La presse parisienne ne se montre pas précisément satisfaite de la réponse que le général Farre a faite à M. le général de Cissey, quelque correcte que soit, en apparence, cette réponse.

La Paix dit :

"Résumé à ce que constatent ces lettres—ainsi que le décide, très sagement, d'ailleurs, le ministre de la guerre—le cas de M. de Cissey n'a qu'un nom : c'est la forfaiture, et la forfaiture est justiciable d'un conseil de guerre et non d'un conseil d'enquête.

"Ici, il n'y a plus à discuter, il n'y a qu'à lire le Code pénal et le Code militaire."

L'*Evénement* n'estime pas que le général Farre ait fait son devoir :

" M. le général Farre n'a pas fait son devoir. On il devait poursuivre pour calomnie les journaux qui ont incriminé l'administration de M. de Cissey, ou il devait traduire M. de Cissey soit devant un conseil d'enquête, soit devant un conseil de guerre. Le parti qu'il a pris est dérisoire, contradictoire, et peu digne de la République. Il est à la fois violent et léger, sévère et mou. Depuis quand le ministre de la guerre n'est-il plus le grand maître de l'honneur de l'armée française ?"

La *Civilisation* pose le dilemme suivant :

"Si le général de Cissey est coupable des crimes qu'on lui reproche, notamment d'avoir livré à l'Allemagne des papiers intéressant notre organisation militaire—et, jusqu'ici, rien ne le prouve, rien, absolument rien,—qu'on lui indige une condamnation sévère : ce sera justice.

" Mais qu'on refuse de l'entendre, après l'avoir accusé de crimes odieux, sans aucune preuve, impunément, avec des réticences et des sous-entendus parfaitement cruels, voilà ce qui devient véritablement odieux."

Le *Temps* est, avec le *National*, le seul journal qui approuve la lettre du général Farre, et trouve, dans cette lettre, un argument d'une certaine valeur :

" Ce double refus du ministre nous paraît juridiquement très correct.

" Les deux voies de l'enquête et du conseil de guerre étant refusées au général de Cissey, par la loi militaire, dont le ministre de la guerre n'est, ici, que l'interprète, il reste au général, s'il veut répondre judiciairement aux attaques dirigées contre lui, la voie ouverte à tous les citoyens : il doit pouvoir intenter une action aux journaux.

"Mais, en sa qualité de militaire, nous dit-on, il n'aurait pas le droit d'actionner un journal, sans l'autorisation du ministre de la guerre

"La lettre du ministre de la guerre indique suffisamment que, et cette autorisation était demandée, elle serait accordée.

"Il n'est donc pas exact de dire qu'on refuse des juges au général de Cissey."

Un certain nombre de journaux proposent la mise en accusation, pure et simple, de M. de Cissey, conformément à deux articles de la Constitution, que cite la *Presse*.

L'article 6 de la loi relative à l'organisation des pouvoirs publics, du 25 février 1875, est formel :

"Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement et individuellement de leurs actes personnels."

En outre, l'article 16 de la loi du 16 juillet 1875 dit :

"Les ministres peuvent être mis en accusation, par la Chambre des députés, pour crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions."

La *Presse* conclut de là :

"Il faut que la Chambre traduise devant elle le ministre de la guerre qui a commis le crime d'abuser de son autorité pour empêcher l'exécution d'un jugement des tribunaux ordinaires."

La *Vérité* est du même avis :

" Allons, dit-elle : députés, mandataires du peuple, représentants du pays, c'est à vous que la Constitution laisse le soin de poursuivre la trahison et de mettre en accusation les ministres. Faites votre devoir !"

La *Lanterne* demande, tout au moins, une enquête parlementaire :

"Il faut une enquête, non une enquête faite par les intéressés, ou par leurs amis, ou par leurs anciens camarades, mais une enquête parlementaire, qui sera suivie, s'il y a lieu, du jugement des coupables par un conseil de guerre.

"Cette enquête parlementaire, la faiblesse du gouvernement,—faiblesse attestée par la lettre du général Farre,—la rendre inévitable ; et, dès la reprise de la session, la Chambre s'empressera certainement de l'ordonner."

Le *Constitutionnel* fait, de son côté, les observations suivantes :

"Le cas, paraît-il, n'admet ni conseil d'enquête, ni conseil de guerre. Des journaux proposent un blâme. Pourquoi la Chambre des députés mettrait-elle pas en accusation le général de Cissey ? Il y aurait, de la sorte, un débat public qui ferait éclater la lumière.

" Soit ; mais, si la commission qui aura la charge d'informer et d'instruire ne trouve pas que les faits soient suffisants pour motiver ce grand appareil judiciaire, la vérité n'en paraîtra pas moins étouffée. On ne manquera pas de crier que " c'est exprès. "

" La Chambre ne peut pas mettre en accusation le général de Cissey, uniquement pour lui faire plaisir, et le mettre à même de se faire entendre au pays.

" La mise en accusation est un moyen suprême, dont il n'est pas permis d'abuser, sous peine de l'émousser et de l'avilir. "

On voit que la solution de cette question est beaucoup plus difficile à trouver qu'on ne serait porté à le supposer au premier abord.

Néanmoins, nous croyons qu'il est nécessaire d'en trouver une qui donne satisfaction à l'opinion publique, émue, à juste titre, de cet incident regrettable,... et de la trouver le plus tôt possible.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table complète de cuisine; si vous voulez un piano, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Achetez vos [illegible] à bas prix du marché, du Gr[illegible] Canal Co, coin des rues Gravier et Carondelet.

Décédée, hier, à 5 heures P. M., ADÈLE DORIOCOURT, VEUVE B. A. MORANTES, les amis et connaissances, ceux de ses frères André et Antoine Doriocourt et ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 1|2 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Ursulines, entre Derbigny et Roman.

Décédée, hier, à 9 heures du soir, à l'âge de 66 ans, MARGUERITE PURQUE, VEUVE BUNNERUN, native de Montauban, France. Les amis et connaissances de la famille, ceux de ses gendres Paul Lacroix et C. Mieume, ainsi que les Sociétés de Lourdes et des Mères Chrétiennes sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à 4 heures. Le corps est exposé à sa dernière résidence, No 498 rue Bagatelle, entre Urquhart et Girod.

LOGGIA DANTE No 174.

Oriente di Nueva Orleans 10 novembre 1880, E.·. V.·.

Piacque al G.·. A.·. D.·. U.·. di chiamare a se l'anima di GIOV. BATT. GIULIO FERRARI figlio de nostro fratello Luigi Ferrari et di Theresa Pagani, all'età di 7 anni nativo de questa città. I membri di questa Rispettabile Logia come tutti i fratelli di questi Oriente sono invitati ad assistere al funeral che avrà luogo quest'oggi alle ore 3 1|2 p. m. strada Chartres No 118.

Ord. del V.·. M.·.

A. CARDON, Secr.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré VENDREDI, 12 novembre, à 7 heures du matin, à l'église de Notre-Dame de Bon Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de feu WILLIAM MAYLIE. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de son épouse. 10 nov—3t.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St Louis, MERCREDI, 10 novembre à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de ADÈLE DELPLANCHE, épouse de E. BONNECAZE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

6 nov 4t

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Une séance extraordinaire de cette Association aura lieu, au local habituel, JEUDI, 11 novembre 1880 à 3 heures précises de l'après midi. Le but de cette séance est de faire les préparatifs nécessaire pour célébrer l'anniversaire de l'Association. Comme cela doit intéresser tous les membres qui ont à cœur la prospérité de l'Association le président compte sur la ponctualité des membres

Par ordre du Président
D. POCHELU
M. DUBRY, Secrétaire. 10 nov—2t.

Le Dr JUST TOUATRE

A l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il a repris l'exercice de sa profession. On pourra le consulter tous les jours, de midi à trois heures à son domicile, No 163 rue des Ursulines. 10 nov—1m

Avertissement.

MAISON ETABLIE EN 1852.

Bureaux de A. E. Massman & Cie.,

Philadelphie, Penn., et N-York.

Attendu que plusieurs personnes ont fait courir des bruits qui portent une très grave atteinte à notre commerce à la Nouvelle-Orléans, nous désirons informer le public, et surtout les acheteurs de nos Whiskies Rye pur, que nous, A. E. MASSMAN BROS & CIE., de Philadelphie, sommes les seules distillateurs et que MM. MAYSONNENSCHEIN est notre agent général et le seul autorisé à vendre nos articles et à collecter nos comptes dans le sud.

A. E. MASSMAN Bros & Cie.

10 Nov—1t

Mme TRIBOUT

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle ainsi qu'au public en général qu'elle a transféré son magasin de Robes de toutes tailles au No 17 rue Bourbon. Elle sollicite la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Elle est certaine de plaire à sa clientèle et lui demande de visiter son établissement pour se rendre compte par elle-même.

9 nov—2m PP DMaY

On demande

Une bonne apprentie en chapeaux. Position permanente

Adresser par lettre S B Box 514 P O.

10nov—3t

Demande d'emploi.

Un Français, possédant une bonne instruction, désirant s'occuper à parler anglais demande une position chez un négociant ou industriel français ou parlant français. Il peut donner un cautionnement ou entrer en participation.

S'adresser à L'ABEILLE. 9nov—

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880 les connections avec les gazomètres à employer dans les maisons des consommateurs de gaz seront faites aux frais de la compagnie.

Par ordre des Directeurs.

V. VALLOIS
20 oct 1mois Secrétaire.

CHAS. DESPORTE,
PHARMACIEN et DROGUISTE,
AU No. 378 DE LA RUE ROYALE,
COIN ST PEANT.

Drogues Médicinales, Produits Chimiques savons Fins Parfumerie &c. &c.

Prescriptions remplies avec soin, jour et nuit.

2nov—43f

AVIS.

Les personnes qui doivent un intérêt sur des gages déposés au bureau de prêts de Hart sont priées de venir le payer d'ici au 15 du courant, sinon ces gages seront vendus.

2nov—

Notre nouveau stock de marchandises sèches d'Hiver, en **ROBES ET NOTIONS DE FONDS, n'a jamais été aussi grand ni aussi complet que cette saison.**

En marchandises de fonds, assortiments complets aux chiffres les plus bas. **Robes et marchandises de fantaisie**—Importées des premières maison du monde. Notions : un meilleur assortiment ne saurait se trouver ici. **La lingerie de dessous** pour dames a un département spécial. On y trouve les plus jolies modèles et les plus belles marchandises à 15 pour cent meilleur marché que les articles faits ici. **Tapis** américains et importés en grande de variété à plus bas prix que dans les maisons qui en font une spécialité. Ces articles ont été achetés par M. H. Cramer des plus célèbres maisons du Nord et d'Europe. Nous garantissons que ce que nous vendons. Les ordres sont promptement remplis et le travail est bien exécuté.

B. & W. CRONER & CO,
Coin des rues Canal et Bourbon.
31 oct—1m

WEST END.

BUREAUX DU N. O. CITY RAIL ROAD CO No. 124 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
2 novembre 1880.

A partir de MARDI, 2 novembre 1880, jusqu'à nouvel avis les trains partiront comme suit :

De la ville.		Du West End.	
6	A. M.	8	A. M.
7	A. M.	10	A. M.
11	A. M.	12	M.
1	P. M.	2	P. M.
3	P. M.	3.45	P. M.
4 30	P. M.	5 15	P. M.
6	P. M.	7	P. M.

Il y aura le dimanche des trains extra si le temps est beau.

Billet aller et retour seulement 15 cents.

C. R. EVANS,
3nov— Surintendant.

Avis spécial.

Expéditeurs et acheteurs de graines de coton, prenez avis que le prix pour de la bonne graine de coton livrée après le 31 octobre, sera de $15 dollars par tonne.

New Orleans Cotton Seed Association.
HENRY MARX,
17 oct 1m. Secrétaire.

L. R. THEARD,
PHARMACIEN ET PARFUMEUR,
Coin Bienville et St Anne.
24 oct—1m DMV

ATTENTION, MESDAMES !
50,000
CATALOGUES de la mode de Butterick pour l'hiver 1880 et 1881 qui viennent d'arriver et qui sont à distribuer pour rien.
M. H. PECK & CO.,
29 oct— Seuls agents pour la Louisiane.

AVIS.—Il faut que toutes les dames de la ville sachent que l'agence des patrons et modèles de modes de Butterick a été transférée au dépôt de machines à coudre de PECK, rue du Canal 107. Catalogues distribués gratis.
29 oct—14t

GRANDE
Ouverture d'Automne
—CHEZ—
DANZIGER,
131--Canal--131

Nous avons ouvert le plus joli assortiment de

ETOFFES A ROBES

qui se soit jamais offert sur ce marché, comprenant toutes les dernières nouveautés Parisiennes en couleurs de fantaisie ou en unicles.

Les prix varient de 25 à $1 50. Aussi, des Etoffes à robes de qualités inférieures, de 6 c. la yarde à 25 cts

1 caisse Cachemire tout laine à seulement 40 c. valant pleinement 60 cts.

1 caisse Satines Brochée à 25 cts. valant pleinement 40 cts

5 caisses Cachemirettes, couleur unis, à seulement 12 1|2 cts la yarde

1 caisse Gros Albatrosses tout laine, à 50 cts valant pleinement 75 cts

1 caisse Albatrosses Ecossais tout laine, en genres chints, à 55 cts, valant pleinement 50 cts

Poil de Chameau, Draps Shoddah, &c

SOIERIES NOIR